

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

# PARASPORT QUÉBEC

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

### Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15
Renseignements supplémentaires	16-18

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**  
Aux membres de PARASPORT QUÉBEC

**Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de levées de fonds et de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et de l'actif net au 31 mars 2019, 1er avril 2018 et 31 mars 2018. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

**Autres informations**

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion modifiée le 12 septembre 2018.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL CPA INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 17 juin 2019

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	235 651	217 655
Placements sports (annexe B)	129 406	128 195
Levées de fonds et dons (annexe C)	69 897	70 020
Disciplines sportives	114 454	43 018
Autres produits (annexe D)	17 012	29 191
Championnats nationaux	3 000	36 240
Cotisations des membres	9 415	6 920
Au-delà des limites	67 990	38 835
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	15 491	15 491
	<u>662 316</u>	<u>585 565</u>
<b>CHARGES</b>		
Disciplines sportives (annexe E)	249 214	199 745
Ressources humaines (annexe F)	213 229	212 655
Levées de fonds (annexe G)	9 741	20 942
Communications et promotion (annexe H)	29 213	24 476
Championnat et développement (annexe I)	7 768	58 546
Administration (annexe J)	45 079	28 336
Vie associative et déplacements (annexe K)	24 928	20 353
Amortissement des immobilisations	26 278	20 178
	<u>605 450</u>	<u>585 231</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>56 866</u>	<u>334</u>

PARASPORT QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019			2018
	Investis en immobilisations	Affecté (note 12)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI	2 228	133 913	136 141	173 276
Redressement des exercices antérieurs (note 2)	-	-	-	(37 469)
SOLDE AU DÉBUT	2 228	133 913	136 141	135 807
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 787) <sup>(1)</sup>	-	67 653	334
Correction apports reportés	5 160	-	(5 160)	-
Acquisition d'immobilisations	10 312	-	(10 312)	-
Affectation d'origine interne	-	31 718	(31 718)	-
SOLDE À LA FIN	6 913	31 718	154 376	136 141
Amortissement des immobilisations		(26 278)		
Amortissement des apports reportés afférents aux d'immobilisations		15 491		
Total		(10 787) <sup>(1)</sup>		

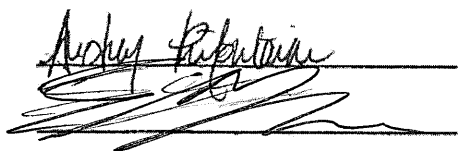
PARASPORT QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	93 184	-
Débiteurs (note 4)	153 264	255 871
Frais payés d'avance	9 069	2 886
	<u>255 517</u>	<u>258 757</u>
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	<u>9 118</u>	<u>25 085</u>
	<u><u>264 635</u></u>	<u><u>283 842</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Excédent des chèques en circulation sur l'encaisse	-	9 326
Créditeurs (note 6)	60 820	46 564
Subventions et produits reportés (note 8)	8 603	68 955
	<u>69 423</u>	<u>124 845</u>
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<u>2 205</u>	<u>22 856</u>
	<u><u>71 628</u></u>	<u><u>147 701</u></u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	6 913	2 228
<b>AFFECTÉ (note 13)</b>	31 718	-
<b>NON AFFECTÉ</b>	154 376	133 913
	<u>193 007</u>	<u>136 141</u>
	<u><u>264 635</u></u>	<u><u>283 842</u></u>

APPROUVÉ





PARASPORT QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	56 866	334
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	26 278	20 178
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(15 491)	(15 491)
	<u>67 653</u>	<u>5 021</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	102 607	(177 608)
Frais payés d'avance	(6 183)	1 719
Créditeurs	14 257	36 988
Subventions reportées	(60 352)	(10 535)
	<u>50 329</u>	<u>(149 436)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	117 982	(144 415)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition des immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(10 312)</u>	<u>-</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(5 160)</u>	<u>5 160</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 160)</u>	<u>5 160</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	102 510	(139 255)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>(9 326)</u>	<u>129 929</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>93 184</u></u>	<u><u>(9 326)</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

- Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
- Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
- Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

**2- REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS**

Un redressement avait été effectué sur l'exercice 2018 et qui est relatif à l'omission de comptabilisation d'un produit de Placements Sports d'un montant de 37 469 \$ pour l'exercice 2017. Ce redressement a eu pour impact d'augmenter l'excédent des produits sur les charges et les débiteurs au 31 mars 2017 du même montant. De plus et pour respecter le protocole d'entente entre Sports Québec et Parasport Québec, les montants reçus en excédent des charges admissibles au programme Placements Sports doivent être versés dans le fonds de réserve. Au 31 mars 2017, l'actif net non affecté a donc été réduit de 18 189 \$ et l'actif net du fonds de réserve Placements Sports a été augmenté de 55 658 \$

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits d'événements et championnats

Les produits provenant des événements et des championnats sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Produits des commissions sportives

Les produits provenant des commissions sportives sont constatés lors du déroulement de la saison de chacune des disciplines concernées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Fauteuils roulants	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de sport	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**4- DÉBITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	51 750	122 705
Subventions	45 000	120 766
Placements sports	49 629	5 110
Taxes à la consommation à recevoir	6 885	7 290
	<u>153 264</u>	<u>255 871</u>

**5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de sport	2 546	-	2 546	-
Matériel informatique	13 839	8 617	5 222	757
Matériel roulant	209 908	208 558	1 350	24 328
	<u>226 293</u>	<u>217 175</u>	<u>9 118</u>	<u>25 085</u>

**6- CRÉDITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fournisseurs	57 596	46 564
Salaires et vacances courus	3 224	-
	<u>60 820</u>	<u>46 564</u>

**7- EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 60 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.

Au 31 mars 2019, le crédit n'est pas utilisé.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**8- SUBVENTIONS ET PRODUITS REPORTÉS**

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au début	Encais- sements	Constatées à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Subvention - PSDE	5 000	148 172	148 569	4 603
Produits - Disciplines sportives	63 955	4 000	63 955	4 000
	<u>68 955</u>	<u>152 172</u>	<u>212 524</u>	<u>8 603</u>

**9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	22 856	33 187
Nouvel apport	(5 160)	5 160
Amortissement de l'exercice	(15 491)	(15 491)
Solde à la fin	<u>2 205</u>	<u>22 856</u>

**10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de 9 200 \$ (2 000 \$ en 2018) de l'organisme contrôlé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**11- ORGANISME CONTRÔLÉ**

L'organisme PARASPORT PLUS est un organisme contrôlé par PARASPORT QUÉBEC car ils ont le même conseil d'administration et la même direction qui participe étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

PARASPORT PLUS est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les états financiers sommaires de cet organisme sont présentés ci-après :

	2019	2018
	\$	\$
Actif	276 997	274 385
Passif	10 385	3 500
Actif net non affecté	266 612	270 885
Produits	10 992	5 231
Charges	10 299	3 484
Moins (plus) value sur placements	(4 966)	2 357
Activités de fonctionnement	7 757	3 658
Activités d'investissement	(17 238)	(1 047)

**12- CESSION DE PROPRIÉTÉ AVEC GESTION**

L'organisme cède la propriété de 20 % des dons admissibles à Placements sports ainsi que 240 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2019, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 268 056\$. Toutefois, les intérêts générés par ce fonds sont versés annuellement à l'organisme à une date déterminée par la Fondation du Grand Montréal.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**

**13- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Durant l'exercice 2019, certains programmes ont dégagé des surplus d'opérations. Afin de permettre à ces programmes d'en disposer les exercices subséquents, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants à ces programmes, comme suit :

	Développement de l'excellence	Aux sports	Programme SOLENO	Total
	\$	\$	\$	\$
Athlétisme	-	994	-	994
Basketball	3 204	14 549	-	17 753
Powerchair soccer	-	-	-	-
Rugby	2 421	500	-	2 921
Tennis	-	-	-	-
Club APTFRCQ	-	-	8 242	8 242
Autres clubs	-	-	705	705
Ligue	-	-	1 103	1 103
	<u>5 625</u>	<u>16 043</u>	<u>10 050</u>	<u>31 718</u>

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable du conseil d'administration.

**14- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire et à ses crédateurs.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

**ANNEXE A- SUBVENTIONS**

	2019	2018
	\$	\$
MEES - Développement de l'excellence PSDE	148 569	131 469
MEES - Soutien aux événements sportifs PSES	-	8 000
MEES - Opérations PSFSQ	69 268	69 268
Emploi-Québec	17 642	8 918
INS - Besoins particuliers	172	-
	<u>235 651</u>	<u>217 655</u>

**ANNEXE B- PLACEMENTS SPORTS**

	2019	2018
	\$	\$
Fonds de réserve	77 952	77 626
Intérêts du fonds de dotation	7 510	5 110
Dons admissibles à l'appariement	43 944	45 459
	<u>129 406</u>	<u>128 195</u>

**ANNEXE C- LEVÉES DE FONDS ET DONS**

	2019	2018
	\$	\$
Télémarketing interne	34 211	20 574
Zubis	4 055	33 601
Événement bénéfice	8 250	8 380
Parasport - Action	5 565	4 300
Fondations	40 250	25 500
Parasport Plus	9 200	2 000
Dons divers	10 965	20 774
Publipostage	-	350
Dividendes tournoi de Golf - RLSQ	1 345	-
À déduire : dons admissibles à l'appariement	(43 944)	(45 459)
	<u>69 897</u>	<u>70 020</u>

**ANNEXE D- AUTRES PRODUITS**

	2019	2018
	\$	\$
Remboursement de taxes	-	11 981
Intérêts	453	1 093
Commanditaires et divers	10 289	9 759
Véhicule	-	6 358
Ventes livres	6 270	-
	<u>17 012</u>	<u>29 191</u>



**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

**ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES**

	2019	2018
	\$	\$
Basketball	111 425	73 707
Athlétisme	57 324	49 043
Rugby	43 763	45 097
Tennis	30 304	16 069
Powerchair soccer	6 398	15 829
	<u>249 214</u>	<u>199 745</u>

**ANNEXE F- RESSOURCES HUMAINES**

	2019	2018
	\$	\$
Direction générale	59 942	69 652
Coordonnateurs sportifs	33 719	38 571
Au-delà des limites	57 691	39 826
Charges sociales et assurances collectives	35 327	39 046
Télémarketing	26 550	25 560
	<u>213 229</u>	<u>212 655</u>

**ANNEXE G- LEVÉES DE FONDS**

	2019	2018
	\$	\$
Télémarketing	4 433	4 000
Événements bénéfiques	2 240	5 596
Commandites	1 669	1 530
Autres	1 399	9 816
	<u>9 741</u>	<u>20 942</u>

**ANNEXE H- COMMUNICATIONS ET PROMOTION**

	2019	2018
	\$	\$
Livre	9 354	3 268
Communications	19 520	21 136
Vêtements et autres	339	72
	<u>29 213</u>	<u>24 476</u>

**ANNEXE I- CHAMPIONNAT ET DÉVELOPPEMENT**

	2019	2018
	\$	\$
Équipements	-	103
Championnat canadien	-	42 449
Développement des sports	7 768	15 994
	<u>7 768</u>	<u>58 546</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

**ANNEXE J- ADMINISTRATION**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Télécommunications et internet	4 515	6 864
Fournitures de bureau	1 146	1 488
Location d'entrepôt	6 775	6 580
Assurances	2 205	3 708
Honoraires professionnels	5 589	3 679
Frais de comptabilité	1 136	1 664
Entretien informatique	1 678	1 512
Autres	2 596	1 341
Frais bancaires	1 102	1 500
Avis légaux	765	-
Planification stratégique	17 572	-
	<u>45 079</u>	<u>28 336</u>

**ANNEXE K- VIE ASSOCIATIVE ET DÉPLACEMENTS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Représentation - directeur	2 231	2 789
Assemblée générale	377	400
Conseil d'administration	1 118	1 518
Cotisations - organismes	2 626	982
Déplacements - employés	1 672	1 152
Représentation - président	1 442	1 692
Représentation - AGA nationaux	1 290	361
Gala Sports Québec	309	603
Véhicule	7 452	9 478
Participations spéciales	2 826	350
Formation	3 585	1 028
	<u>24 928</u>	<u>20 353</u>